Crimes d’honneur en série dans une région afghane : “c’est facile de tuer des femmes”

18/04/2017 à 19h13



Tuée et brûlée à 17 ans pour avoir essayé de fuir un mariage forcé. Tuée à 18 ans avec sa mère parce que suspectée d’avoir avorté. Abattue à 19 ans par son mari qui affirmait qu’elle n’était pas vierge. Ces trois crimes “d’honneur” ont eu lieu en l’espace de trois semaines dans la province de Ghor, au centre de l’Afghanistan. (…) Pour pouvoir se marier, la loi afghane prévoit un âge minimum de 16 ans pour les filles et de 18 ans pour les garçons. Mais notre Observatrice affirme que, dans les villages reculés de Ghor, cette législation est rarement respectée. Dans la province, **le mariage d’une petite fille de 6 ans à un mollah de 55 ans avait suscité une vague d’indignation** dans le monde entier. (…)

Source